

Syndicat
de professionnelles
et professionnels
du gouvernement du Québec

SPGQ

COMITÉ SUR LA PÉRENNITÉ

État de situation

Mise à jour du 31 janvier 2024

COMITÉ DE LA PÉRENNITÉ

Mandat :

- Identifier les services prioritaires actuellement fournis.
- Documenter les secteurs à bonifier et les activités à ajouter pour améliorer les services aux membres en identifiant les objectifs visés par ces ajouts.
- Évaluer les revenus et dépenses actuels pour s'assurer qu'ils sont suffisants pour les 15 prochaines années avec les services actuels.
- Identifier les services qu'il serait souhaitable d'ajouter pour améliorer les services aux membres.
- Proposer aux instances concernées des recommandations relatives aux services à maintenir et à ajouter ainsi que les ajustements, le cas échéant, aux sources de revenus du SPGQ.

Composition :

Organisation	Personnel SPGQ
Éloïse Paquette, MCC	Guillaume Bouvrette, président
Johanne Fortin, M Justice	Josée Néron, secrétaire
Francine Boilard, ARQ	Sophie Ferguson, 2 ^e vice-présidente
	Vincent Roy-Léonard, trésorier
	Isabela Ene, directrice générale
	Philippe Daneau, conseiller



TRAVAUX RÉALISÉS À CE JOUR

Trois grandes étapes

1. Analyse comparative descriptive du SPGQ au regard d'autres organisations syndicales, 2020, 42 p.
2. Résultats d'une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du SPGQ (FFOM), 2022, 26 p.
3. Dossier de la pérennité, résultats du sondage, 2023, 64 p.

À venir

- Analyse financière
- Plan d'action des ressources humaines, financières et matérielles



**TRAVAUX
RÉALISÉS À CE
JOUR**

Analyse comparative descriptive du SPGQ avec d'autres organisations syndicales

Exemples d'indicateurs :

- Type de services offerts
- Ratio (personnes employées/membres)
- Formule de la cotisation
- Montant annuel de la cotisation maximale
- Frais de déplacement remboursés
- Etc.



ANALYSE COMPARATIVE

Formule de cotisation syndicale (SPGQ)

- établie en 1988
- plafond (487,50 \$ par an)
- maximum lorsque le salaire annuel atteint environ 55 500 \$ (environ 5^e échelon/18 du corps d'emploi 105)
- **Lorsque la cotisation maximale est atteinte, aucun mécanisme ne permet qu'elle suive l'inflation.**

FORMULES DE COTISATION SYNDICALE PAR ORGANISATION

SPGQ

7 \$ par paie plus 0,55 % du traitement brut par paie versés toutes les deux semaines jusqu'à un maximum de 18,75 \$ par paie

SFPQ

1,3 % du salaire hebdomadaire de base jusqu'à une cotisation annuelle maximale établit en considérant 100 % du maximum des gains admissibles (MGA) du Régime de rentes du Québec

SSPHQ

1,41 % du salaire de base (capitation de 0,85% au SCFP)

APTS

1,6 % du salaire de base



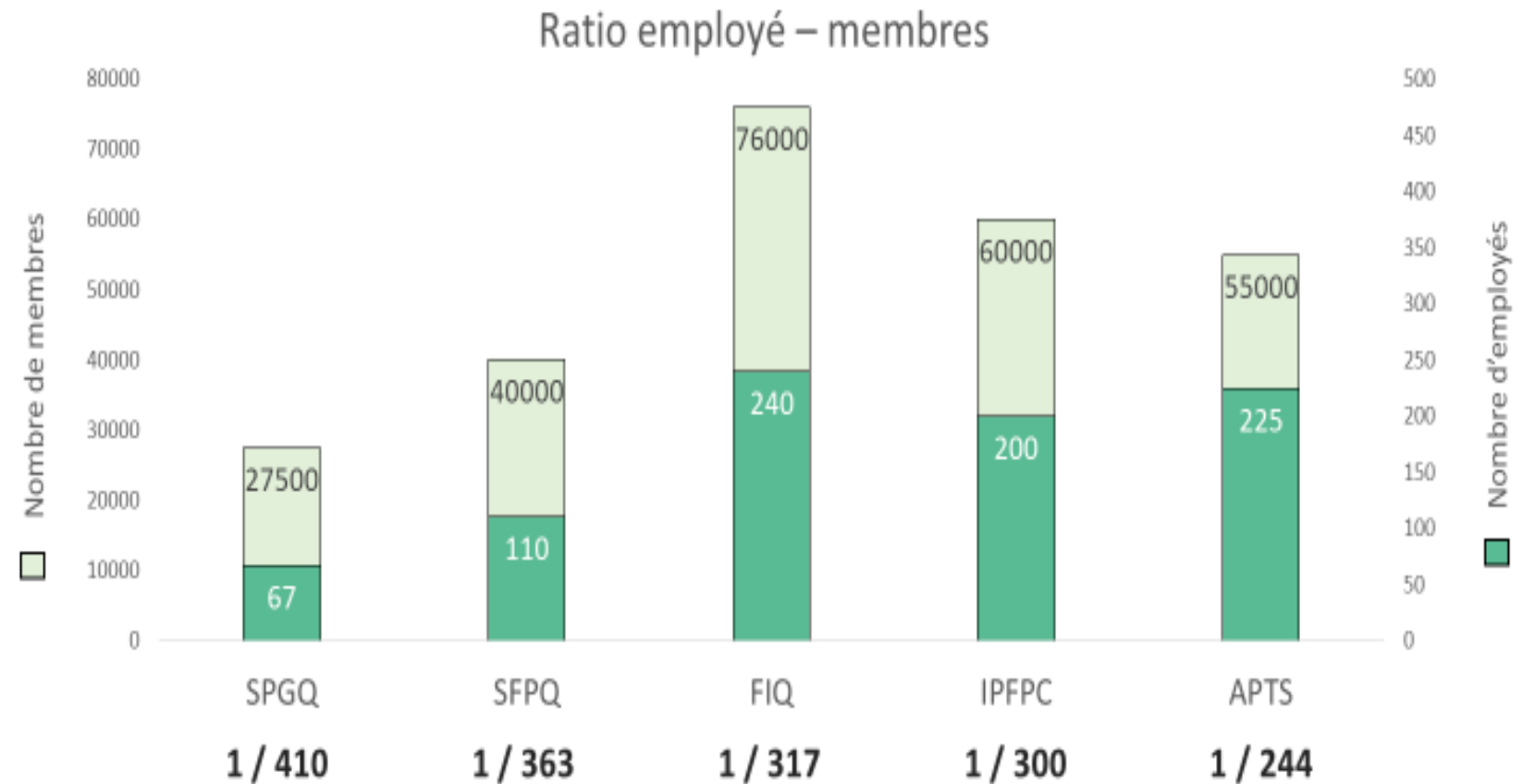
**ANALYSE
COMPARATIVE**

**Taux de cotisation maximal de cinq autres
syndicats québécois, selon une analyse
comparative du SPGQ, année 2019**

	Cotisation maximale
SPGQ	487,50 \$
Autres syndicats québécois	De 747,50 \$ à 1 750 \$
Écart	De 260 \$ à 1 262,50 \$ de plus par an

ANALYSE COMPARATIVE 2019

La prestation de services Proportion du personnel au SPGQ



Forces

- Sentiment d'appartenance des membres à une image de marque
- Qualité de la défense des membres en matière de relations du travail
- Personnel qualifié du SPGQ
- Qualité des formations offertes à la délégation
- Frais remboursables à la délégation en adéquation avec l'évolution du coût de la vie
- Coût de la cotisation syndicale du SPGQ parmi les plus faibles

Faiblesses

- Manque de visibilité du syndicat en milieu de travail
- Méconnaissance des services offerts par le SPGQ
- Perception négative des membres des assurances collectives
- Milieux de travail sans délégation
- Difficulté à recruter des membres de la délégation
- Mobilisation difficile
- Surcharge de travail du personnel au SPGQ
- Négociation des augmentations salariales assujettie aux grandes centrales syndicales

Opportunités

- Utilisation accrue des technologies de l'information et des communications (TIC) en relation avec les activités syndicales
- Mieux renseigner les membres sur les services offerts par le SPGQ
- Développement de partenariats pour offrir de nouveaux services aux membres
- Délégation mieux formée, mieux outillée et plus autonome
- Délégation plus active et impliquée en milieu de travail
- Augmentation du membrariat

Menaces

- Courant social antisyndical
- Diminution du membrariat
- Cotisation syndicale plafonnée depuis 1988
- Télétravail pourrait constituer un frein à la mobilisation des membres

Délégation

- **Mieux formée, outillée et impliquée pour qu'un maximum de dossiers soit réglé en « première ligne »**
- **Plus étendue (qui couvre plus de lieux de travail)**
- **Libérée adéquatement pour intervenir (caractéristiques de la libération syndicale mieux définies dans les conventions collectives)**

Services

- **Meilleure connaissance des services offerts par les membres**
- **Augmentation de la présence et de la visibilité du syndicat en milieu de travail**
- **Utilisation accrue des TIC adaptée aux besoins des membres et de l'organisation**
- **Développement de partenariats pour offrir de nouveaux services connexes aux membres (forfait Internet, télémédecine, etc.)**

Autres éléments

- **Mobilisation accrue des membres**
- **Augmentation et conservation du membrariat**
- **Cotisation syndicale en adéquation avec les besoins de services des membres**



**SONDAGE
AUPRÈS DES
MEMBRES**

**Cadre de référence du sondage : FFOM + mandat
du comité**

**Exemples de questions et de thèmes abordés au
moment du sondage :**

- Connaissance des services offerts
- Utilisation des services
- Satisfaction envers les services
- Amélioration des services
- Degré d'importance des services
- Développement de nouveaux services
- Etc.



SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES

Sondage - méthodologie

- Production du questionnaire d'enquête à l'été 2022
- L'enquête : sondage autoadministré à travers le site SurveyMonkey
- Enquête menée du 24 octobre au 7 novembre 2022
- 3 523 membres y ont participé (taux de réponse de 16,4 %)

La répartition des répondantes et répondants reproduit, de façon fidèle, les caractéristiques de la population au regard du sexe, de l'âge, de la région administrative et du secteur d'emploi.

Connaissance, utilisation et satisfaction des services

- Des services plutôt méconnus : près de 75 % des participants et participantes au sondage estiment avoir une connaissance faible, très faible ou moyenne des services offerts par le SPGQ.

Les services offerts par la délégation

- Seulement une personne sur deux connaît sa personne déléguée syndicale.
- Depuis 5 ans, environ 4 personnes sur 10 ont utilisé les services d'une personne déléguée syndicale.
- Près de 76 % des personnes ont signalé être satisfaites des services rendus par la délégation.

**SONDAGE AUPRÈS
DES MEMBRES:**

LES RÉSULTATS

Connaissance, utilisation et satisfaction des services

Les services offerts par le personnel du SPGQ

- Depuis 5 ans, près de 3 répondants et répondantes sur 4 n'ont jamais utilisé les services offerts par le personnel du SPGQ.

Satisfaction (personnes ayant utilisé les services)

Services	Très ou plutôt satisfaites	Très ou plutôt insatisfaites	Ne sais pas
Avantages sociaux et retraite	83,3 %	14,1 %	2,7 %
Formation syndicale à la délégation	89,6 %	9,1 %	1,3 %
Organisation du travail dans la fonction publique	80,2 %	16,2 %	3,7 %
Relations du travail et griefs	70,2 %	25,3 %	4,5 %
Santé et sécurité au travail	89,8 %	8,4 %	1,9 %

SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES, RÉSULTATS

Connaissance, utilisation et satisfaction des services

Les services offerts par le personnel du SPGQ

Satisfaction (ensemble des répondants-es, services offerts collectivement)

Services	Très ou plutôt satisfaits	Très ou plutôt insatisfaits
Classification, équité et relativité salariale	68,3 %	31,7 %
Communications et relations avec les médias	76,6 %	23,4 %
Mobilisation	64,8 %	35,3 %
Représentation politique	62,8 %	37,2 %
Service des négociations	63 %	37 %

* Tableau exclut les personnes qui ont coché *Je ne sais pas*

	Très ou plutôt satisfaits	Très ou plutôt insatisfaits
Satisfaction des services offerts aux membres par le personnel du SPGQ	69,8 %	30,3 %

* Tableau exclut les personnes qui ont coché *Je ne sais pas*

**SONDAGE AUPRÈS
DES MEMBRES,
RÉSULTATS**

Désir d'implication syndicale

Au cours des cinq prochaines années, souhaiteriez-vous exercer la fonction de personne déléguée syndicale?

Oui	4,01 %
Non	76,91 %
Je ne sais pas	19,08 %

Pour quelles raisons ne souhaitez-vous pas exercer la fonction de personne déléguée syndicale ?

Parce que cela ne m'intéresse pas.	56,71 %
Ma charge de travail est trop élevée.	35,48 %
Pour des difficultés anticipées de conciliation travail-vie personnelle.	23,74 %

**SONDAGE AUPRÈS
DES MEMBRES,
RÉSULTATS**

La délégation syndicale : implication en milieu de travail

- Près de 70 % des membres de la délégation consacrent en moyenne moins de 5 heures chaque mois aux activités syndicales en milieu de travail.
- Environ la moitié des personnes souhaiterait consacrer plus de temps à sa fonction pour répondre adéquatement aux besoins des membres (en moyenne 11,3 heures par mois).
- Les deux principales raisons qui les empêchent de consacrer plus de temps :
 - la charge de travail trop élevée (63,78 %);
 - le manque de temps (55,91 %).

**SONDAGE AUPRÈS
DES MEMBRES,
RÉSULTATS**

Importance des services selon les répondants et répondantes

- Une majorité de membres considère que 14 services existants sur 15 sont très ou plutôt importants :
 - Service des négociations (94,98 %)
 - Relations du travail et griefs (88,76 %)
 - Classification, équité et relativité salariales (87,45 %)
 - Avantages sociaux et retraite (85,29 %)
 - Santé et sécurité au travail (82,63 %)
 - Organisation du travail dans la fonction publique (81,44 %)
 - Recherche (77,24 %)
 - Mobilisation (76,66 %)
 - Formation syndicale à la délégation (65,79 %)
 - Condition féminine (63,52 %)
 - Instances (61,94 %)
 - Représentation politique (57,91 %)
 - Communications et relations avec les médias (55,12 %)
 - Service de soutien administratif (54,73 %)

**SONDAGE AUPRÈS
DES MEMBRES,
RÉSULTATS**

**PRIORITÉ EN
MATIÈRE DE
SERVICES**



SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES, RÉSULTATS

ACTIONS À ENTREPRENDRE

- **Un peu moins d'une personne sur deux (46,35%) juge le service *Prise de position sur les enjeux sociaux* très ou plutôt important.**

SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES, RÉSULTATS

ACTIONS À ENTREPRENDRE

- **Plus de 70 % des membres sont tout à fait ou plutôt en accord avec les 4 actions qui suivent :**
 - utiliser, de façon accrue, les technologies de l'information et des communications (TIC) pour la tenue d'instances (assemblées générales, tournées de votes, etc.);
 - trouver des moyens afin de mieux renseigner les membres sur les services offerts par le SPGQ;
 - trouver des moyens afin de mobiliser davantage les membres;
 - proposer de nouveaux partenariats pour offrir aux membres de nouveaux services (frais réduits de connexion Internet, télémédecine, etc.).



SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES, RÉSULTATS

ACTIONS À ENTREPRENDRE

- **De 51 % à 69 % des membres sont en accord avec les énoncés qui suivent :**
 - accroître la présence du syndicat auprès des membres en milieu de travail;
 - diffuser, de façon plus large, l'argumentation syndicale (médias, représentation politique, etc.);
 - accroître l'ampleur de l'implication des personnes déléguées syndicales en milieu de travail;
 - diversifier et accroître la formation syndicale aux personnes déléguées syndicales.



SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES, RÉSULTATS

ACTIONS À ENTREPRENDRE

- **Un peu moins de 1 personne sur 2 est en accord avec les actions suivantes :**
 - trouver des moyens pour augmenter et diversifier le membrariat du SPGQ;
 - constituer un fonds de grève.



SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES, RÉSULTATS

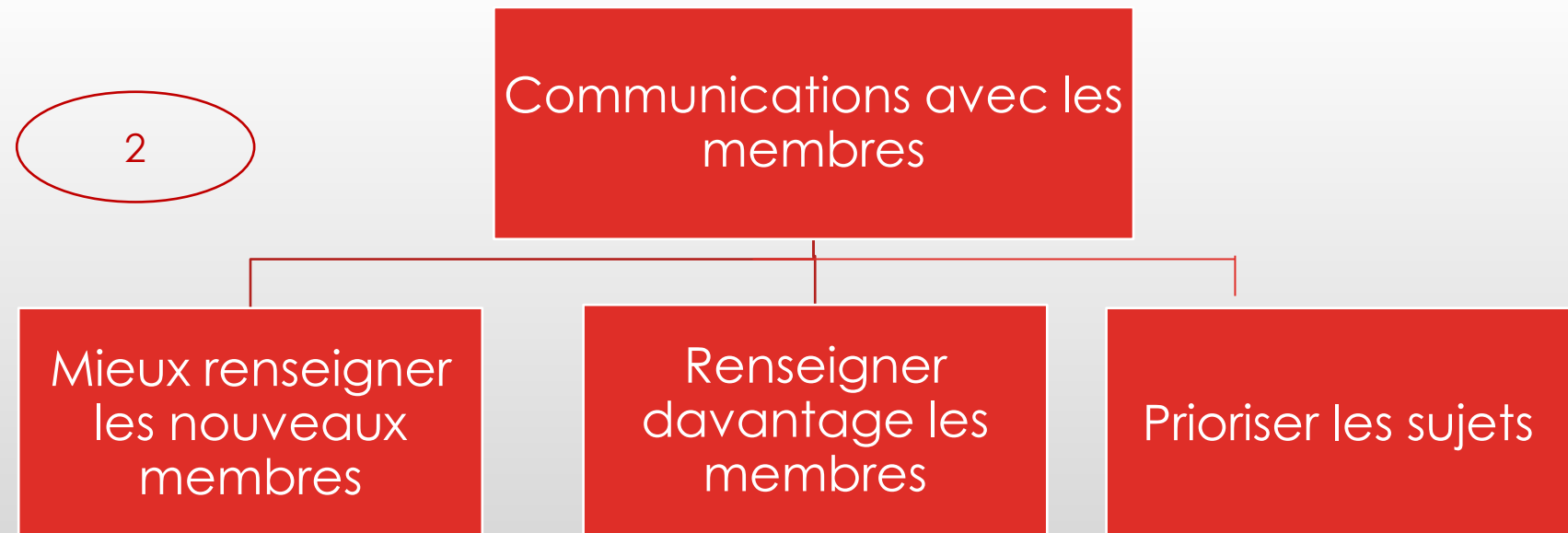
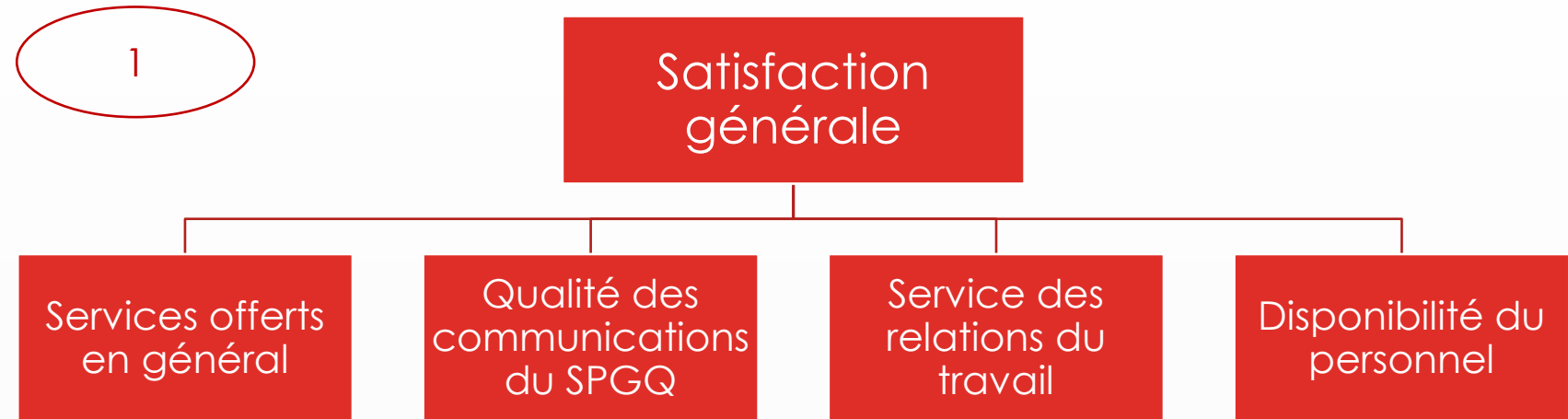
ANALYSE DES QUESTIONS OUVERTES

Résultats des questions ouvertes du sondage

Plus de 1 500 personnes ont formulé des commentaires issus de questions ouvertes au sondage qui ont été analysés (analyse thématique).

La principale question ouverte : avez-vous des commentaires à formuler concernant la pérennité du SPGQ ou l'amélioration des services par le SPGQ à ses membres ?

Questions ouvertes: principaux thèmes



**SONDAGE AUPRÈS
DES MEMBRES,
RÉSULTATS**

**ANALYSE DES
QUESTIONS
OUVERTES**

Questions ouvertes : principaux thèmes

3

Présence du syndicat

Accroître la visibilité du syndicat en milieu de travail

4

Enjeux sociaux et prises de position politique

Questionnement sur la place des enjeux sociaux

Prises de position politique

**SONDAGE AUPRÈS
DES MEMBRES,
RÉSULTATS**

**ANALYSE DES
QUESTIONS
OUVERTES**

Questions ouvertes : principaux thèmes

5

Défense des
membres

Utilité et
pouvoir du
syndicat

Combativité

Fonds de grève

SONDAGE AUPRÈS
DES MEMBRES,
RÉSULTATS

ANALYSE DES
QUESTIONS
OUVERTES

Questions ouvertes : principaux thèmes

6

Gouvernance

Utilisation
accrue des
TIC

7

Accroître la
mobilisation

**SONDAGE AUPRÈS
DES MEMBRES,
RÉSULTATS**

**ANALYSE DES
QUESTIONS
OUVERTES**

Constats

- 1) Faible connaissance des membres des services offerts par le SPGQ**
- **75 % des membres qui disent avoir une connaissance plutôt faible des services**
 - **Désir de membres d'être mieux informés des services offerts**

Principales pistes d'action suggérées

- Évaluer la possibilité de développer un plan d'action visant à accroître la connaissance des membres quant aux services offerts
- Compléter la trousse d'accueil pour les membres et la délégation et en assurer une diffusion efficiente

Constats

2) Faible connaissance des membres de la délégation

- 1 membre sur 2 ne connaît pas sa personne déléguée
- 1 membre sur 5 est orphelin (pas de délégué ou déléguée dans son milieu de travail)
- Désir de plusieurs membres de connaître leur déléguée ou délégué

Principales pistes d'action suggérées

- Intensifier les efforts pour faire connaître les personnes déléguées syndicales aux membres (par exemple: diffuser la liste des délégués syndicaux)
- Sensibiliser la délégation à l'importance de se faire connaître

Constats

3) Désir d'augmentation de l'activité syndicale en milieu de travail

- 70 % des membres en accord avec le fait d'accroître la présence du syndicat en milieu de travail
- Une implication plus grande en milieu de travail de la délégation correspond à un besoin exprimé par les membres

Pistes d'action suggérées

- Au moment des négociations :
 - mettre l'emphasis sur l'introduction de dispositions dans les conventions collectives visant à réduire la charge de travail de la délégation
 - augmenter les possibilités de libération syndicale
- Diffuser les dispositions actuelles dans les conventions collectives permettant à la délégation de se libérer
- Mieux accueillir, former et outiller la délégation afin qu'elle puisse remplir son rôle (convention annotée ou formation courte, par exemple)
- Effectuer des représentations auprès de la partie patronale pour rappeler l'importance du rôle de la délégation

Constats

3) Désir d'augmentation de l'activité syndicale en milieu de travail (suite)

- Seulement 4 % des personnes répondantes au sondage désirent exercer la fonction de personne déléguée syndicale
- Seulement un membre de la délégation sur deux estime qu'il possède les connaissances nécessaires pour exercer adéquatement sa fonction

Pistes d'action suggérées

- Évaluer la possibilité de lancer une campagne de valorisation de la fonction de déléguée syndicale ou délégué syndical auprès des membres
- Évaluer la possibilité de rendre obligatoire les formations syndicales de base afin d'exercer la fonction de personne déléguée syndicale ou, à tout le moins, bien faire valoir l'importance de les suivre

Activer le rôle de la délégation afin qu'un maximum de dossiers soit réglé en première ligne

Constats

4) Désir de membres d'être plus informés sur différents sujets liés au cœur de l'activité syndicale (droits et obligations, conditions de travail et avantage sociaux, etc.)

Pistes d'action suggérées

- Évaluer la possibilité d'accroître les communications avec les membres au cœur de l'activité syndicale et d'en diversifier les moyens (webinaire, capsules d'information, etc.)
- Évaluer la nature des sujets traités dans les communications en vue d'établir une hiérarchisation des priorités

Constats

5) Enjeux sociaux

- **Des critiques ont été adressées par des membres concernant l'importance à accorder aux dossiers liés aux enjeux sociaux**

Pistes d'action suggérées

- Faire valoir l'importance des dossiers liés aux enjeux sociaux et l'intérêt des membres dans ceux-ci
- Établir une priorisation des dossiers liés aux enjeux sociaux.

Constats

6) Accroître la mobilisation

- 70 % des membres sont en accord avec l'idée qu'il faille trouver des moyens pour mobiliser davantage de membres
- Des critiques sont formulées sur l'efficacité des actions de mobilisation

Pistes d'action suggérées

- Amorcer une importante réflexion pour augmenter la mobilisation (l'utilisation des TIC offre des possibilités intéressantes)
- Conscientiser les membres à l'importance de la mobilisation
- Trouver des moyens de mobilisation innovants

Constats

7) Accroître l'utilisation des TIC pour la tenue des instances

- La vaste majorité des membres (plus de 80%) est en accord avec le fait d'utiliser, de façon accrue, les TIC pour la tenue des instances

Pistes d'action suggérées

- Poursuivre la tenue de tournées de vote en mode hybride
- Poursuivre la tenue de réunions du conseil syndical en mode hybride

Constats

8) Fonds de grève

Pistes d'action suggérées

- Évaluer la possibilité de constituer un fonds de grève

EN CONCLUSION:

- Près de 7 membres sur 10 sont satisfaits des services du SPGQ.
- Globalement, bien que des suggestions d'amélioration et des avis critiques aient été formulés, les résultats pointent vers le maintien des services actuels du SPGQ.
- Les besoins des membres pointent vers une amplification de certains services du SPGQ auprès de ceux-ci.

**SONDAGE AUPRÈS
DES MEMBRES,
RÉSULTATS**

**CONSTATS ET
PISTES D'ACTION**

ÉTAPES À VENIR

Rapport financier

Établissement de scénarios d'amplification des services

Ajustement nécessaire de la formule de cotisation en fonction du scénario, le cas échéant

Tournée de vote auprès des membres

**SONDAGE AUPRÈS
DES MEMBRES,
RÉSULTATS**

**CONSTATS ET
PISTES D'ACTION**



QUESTIONS OU COMMENTAIRES

PERENNITE@SPGQ.QC.CA

Page WEB

<https://spgq.qc.ca/enjeux-syndicaux/perennite-du-spgq/>